

# VILLE DE NOISIEL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
ADMINISTRATION GENERALE  
REF : JDB

DEC2018\_ 0035

## DECISION

**OBJET : AFFAIRE - N° 1800973 - CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES N° 18D02 D'ASSISTANCE JURIDIQUE AVEC LE CABINET D'AVOCATS SYMCHOWICZ WEISSBERG ET ASSOCIÉS**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

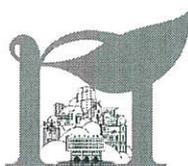
**VU** l'Ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics, le Décret du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, et le Décret n° 2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

**VU** la délibération n° DEL2017\_0200 du Conseil Municipal de Noisiel du 10 novembre 2017, portant délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'assignation de la Commune de Noisiel devant le Tribunal de Administratif de Melun en date du 06 février 2018, à la demande de Madame Annyck DODOTE, dans le cadre d'un Recours Pour Excès de Pouvoir visant l'annulation de l'arrêté ARR201780227 du 07 décembre 2017 portant retrait de délégation à Mme Annyck DODOTE, 4e Maire-adjoint,

**CONSIDÉRANT** le souhait de la Commune d'être assistée, dans le cadre de l'assignation susvisée, par le Cabinet d'avocats SELARL SYMCHOWICZ WEISSBERG ET ASSOCIES, spécialisé en droit public,

**CONSIDÉRANT** que la prestation afférente relève de la classe d'achats " SERVICES" et de l'Unité fonctionnelle " Assistance juridique (conseil et représentation) - Affaire MADAME ANNYCK DODOTE c/ Commune de Noisiel (Assignation devant le TA de Melun du 06 février 2018)" -dont la valeur ne dépasse pas 90 000 Euros H.T.,



Hôtel-de-Ville  
Tél. 01 60 37 73 73 / Fax. 01 60 37 74 49

[www.ville-noisiel.fr](http://www.ville-noisiel.fr)

Place Emile-Menier BP 35  
77426 Marne-la-Vallée cedex 2

*"Acquitté en PREFECTURE le:" 22/02/2018*

# VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N° 2018\_ 0035

portant sur la conclusion du marché public de prestations intellectuelles n° N° 18D02 (2)

## DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** Il est conclu avec le Cabinet d'avocats SELARL SYMCHOWICZ WEISSBERG ET ASSOCIES, sis 49 boulevard de Port Royal à PARIS (75013), le marché public de prestations intellectuelles N° 18D02 portant "Assistance juridique - Affaire N° 1800973 Madame ANNYCK DODOTE c/ Commune de Noisiel (Assignation devant le TA de Melun du 06 février 2018)", comprenant les prestations de conseil et de représentation, d'une durée prenant effet à sa date de notification et fin à l'expiration de l'instance éventuelle en appel, et d'un montant d'honoraires s'élevant à 160 € H.T..

**ARTICLE 2 :** Ampliation de la présente décision est transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable publique de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- le Titulaire du Marché,

Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire.

**ARTICLE 4 :** La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication ou notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

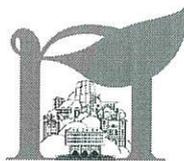
Fait à Noisiel, le 22 FEV. 2018



Le Maire

Mathieu VISKOVIC

Transmis au représentant de l'Etat le 22 FEV. 2018  
Affiché en Mairie le 22 FEV. 2018  
Notifié le  
Publié au RRA le 22 FEV. 2018



Hôtel-de-Ville  
Tél. 01 60 37 73 73 / Fax. 01 60 37 74 49

www.ville-noisiel.fr

Place Emile-Menier BP 35  
77426 Marne-la-Vallée cedex 2

"Acquitté en PREFECTURE le:" 22/02/2018